

**SÉANCE RÉGULIÈRE**  
**(3 mai 2022)**

Une séance régulière du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Pins est tenue le 3 mai 2022 à 20 h 00 au lieu habituel des séances, le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Denis Gosselin  
Siège #2 - Win Le Phan  
Siège #3 - Isabelle Paquet  
Siège #4 - Christian Lessard  
Siège #5 - Stéphane Auclair  
Siège #6 - Michel Veilleux

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur le maire, Alain Veilleux. Audrey Poulin, greffière-trésorière adjointe est aussi présente.

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**108-05-2022**

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Christian Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en y ajoutant les points 2.1 à 2.4 et en laissant ouvert le point Questions diverses.

**109-05-2022**

**2.1 - Nomination d'un directeur général et greffier-trésorier par intérim**

ATTENDU que Mme Dominique Lamarre directrice générale et greffière-trésorière a été suspendu de ses fonctions en date du 2 mai 2022;  
ATTENDU qu'il y a lieu de nommer un directeur général et greffière-trésorier par intérim jusqu'au comblement définitif du poste;

Il est proposé par Michel Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

DE nommer Mme Audrey Poulin à titre de directrice générale et greffière-trésorière par intérim rétroactivement au 2 mai 2022;  
QUE la municipalité lui accorde une augmentation salariale pendant l'intérim selon les conditions convenues entre les parties;  
QUE Mme Audrey Poulin conserve son poste de greffière-trésorière adjointe et qu'elle pourra le réintégrer en tout temps.

**110-05-2022**

**2.2 - Autorisation de signature de la Directrice générale et greffière-trésorière par intérim**

ATTENDU la résolution 109-05-2022;  
ATTENDU que pour le bon fonctionnement de la Municipalité Mme Audrey Poulin devra signer des documents au nom de la Municipalité;

Il est proposé par Michel Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser Mme Audrey Poulin, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, à signer, pour la Municipalité, tous les documents nécessaires à son bon fonctionnement.

**111-05-2022**

**2.3 - Autorisation d'engager les ressources nécessaires au bon fonctionnement de la municipalité et heures supplémentaires**

ATTENDU la résolution 109-05-2022;  
ATTENDU que pour le bon fonctionnement de la Municipalité, Mme Audrey

Poulin devra engager des dépenses;  
ATTENDU qu'il y a plusieurs absences au niveau du personnel de la  
Municipalité ce qui pourrait engendrer des heures supplémentaires;

Il est proposé par Denis Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers  
présents :

D'autoriser Mme Audrey Poulin, directrice générale et greffière-trésorière par  
intérim à consulter ou engager toutes les ressources nécessaires au bon  
fonctionnement de la municipalité;

QUE les heures supplémentaires des employés, préalablement approuvées par  
la directrice générale et greffière-trésorière par intérim, soit payées.

#### **2.4 - Clarifier la suspension de la directrice générale**

Lundi le 2 mai 2022, le conseil municipal, à l'unanimité, a entérinée la  
suspension de la directrice générale et greffière-trésorière en poste.

### **3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

112-05-2022

#### **3.1 - Séance régulière du 4 avril 2022**

Copie du procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le 4 avril dernier  
a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue  
de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi  
nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Denis Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents  
que le procès-verbal de la séance régulière du 4 avril 2022 soit adopté.

### **4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**

113-05-2022

#### **4.1 - Acceptation des comptes**

Il est proposé par Isabelle Paquet et résolu à l'unanimité des conseillers présents  
que la liste des déboursés soumise relative à avril 2022 totalisant 71 190,66  
\$ (Folio 350188) et 23 851,01 \$ pour les salaires nets soit acceptée et que lesdits  
comptes soient payés.

Le paiement de ces comptes sera effectué par les chèques # 13915 à # 13959  
inclusivement, par prélèvement bancaire # 202 à # 205 inclusivement ainsi que  
par dépôt direct pour les salaires nets. La greffière-trésorière par interim certifie  
que des crédits sont disponibles pour l'ensemble de ces dépenses.

#### **4.2 - Permis d'avril 2022**

La directrice générale et greffière-trésorière par intérim fait la lecture de la liste  
des permis de constructions et rénovations, certificats d'autorisations ainsi que  
les installations septiques émis lors du mois d'avril 2022 et remis précédemment  
aux membres du conseil qui reconnaissent en avoir pris connaissance.

#### **4.3 - Suivi mensuel du budget**

La directrice générale et greffière-trésorière par intérim présente le suivi du  
budget au 30 avril 2022, lequel a été remis précédemment aux membres du  
conseil qui reconnaissent en avoir pris connaissance.

### **5 - CORRESPONDANCE**

#### **5.1 - Bordereau des correspondances**

Il n'y a aucune correspondance pour le mois d'avril 2022.

## **6 - LÉGISLATION**

## **7 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le président d'assemblée ouvre la période de questions à 20 h 07. Après quelques interventions, la période de questions est fermée à 20 h 12.

## **8 - TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES**

114-05-2022

### **8.1 - Achat d'un treuil électrique (palan)**

ATTENDU qu'il y avait un montant de 1 500\$ de prévu au budget 2022 pour l'achat d'un palan électrique pour la station de pompage de l'usine d'épuration et la station pompage près de la rivière Gilbert; ATTENDU que 2 soumissions ont été reçues;

Il est proposé par Isabelle Paquet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter la soumission #174 de Dynamix distribution industrielle au montant de 3 085\$ avant les taxes applicables et que la dépense soit payée par le compte au revenu no. 01 27900 002 provenant du don des salaires des élus.

115-05-2022

### **8.2 - Appel d'offres - services professionnels - conception et surveillance des travaux de réfection de la 34e Rue**

ATTENDU que les élus ont pris connaissance du document d'appel d'offres pour les services professionnels de conception et surveillance des travaux de réfection de la 34e rue; ATTENDU que le service d'ingénierie de la MRC Beauce-Sartigan a conçu le document d'appel d'offres pour la réalisation de ces travaux; ATTENDU que cet appel d'offres soit transmis par le service du SEAO; ATTENDU qu'un comité de sélection doit être formé pour l'analyse des soumissions à recevoir; ATTENDU qu'aux fins d'assurer une uniformité d'interprétation des documents d'appel d'offres et pour faciliter les échanges d'information, la Municipalité désigne une seule personne comme responsable de l'appel d'offres; ATTENDU qu'aux fins du présent appel d'offres et à moins d'indications contraires de sa part, la Municipalité oblige le soumissionnaire à s'adresser exclusivement au responsable de l'appel d'offres et à nulle autre personne. Tout manquement à cette obligation pourra entraîner le rejet de la soumission; ATTENDU que l'ouverture des soumission aura lieu le 2 juin 2022 à 9h00;

Il est proposé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'approuver le document d'appel d'offres pour des services professionnels pour la conception et la surveillance des travaux de réfection de la 34e rue comme présenté;

QUE le présent appel d'offres public soit publié; QUE la directrice générale et greffière-trésorière par intérim, Mme Audrey Poulin, soit désigné comme étant la responsable du présent appel d'offres en remplacement de Mme Dominique Lamarre.

116-05-2022

### **8.3 - Achat d'un enregistreur de débordement pour le poste de pompage principal**

ATTENDU l'avis de non-conformité no. 401746134 émis le 23 octobre 2018 par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques demandant, entre autre, à la Municipalité de procéder à l'installation d'un appareil permettant d'enregistrer les débordements d'eaux usées conforme à l'ouvrage de surverse du poste de pompage principal; ATTENDU que lors d'une vérification réalisée le 10 mars 2022 par un inspecteur du Ministère, il a été constaté qu'il y avait toujours absence d'un enregistreur de débordement conforme à l'ouvrage de surverse du poste de pompage principal,

tel que stipulé à l'article 31 du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées; ATTENDU que la Municipalité avait jusqu'au 29 avril 2022 pour transmettre au ministère un plan des mesures correctives qui ont été ou qui seront mises en oeuvre pour nous conformer à la loi, tel que demandé dans l'avis de non-conformité no. 401746134; ATTENDU que la Municipalité est passible d'une sanction monétaire de 2 500 \$; ATTENDU que M. Hugues Poulin, responsable de l'eau potable et de l'eau usée pour la Municipalité, a demandé une soumission à Les pompes M.C. pour l'achat d'un enregistreur électronique de débordement conforme; ATTENDU qu'une soumission no. 12013 a été reçue le 20 avril 2022 de Les Pompes M.C. et que le délais de livraison est de 4 à 6 semaines;

Il est proposé par Michel Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil approuve l'achat d'un enregistreur de débordement au coût de 5 507,30 \$, avant les taxes, auprès de Les Pompes M.C; QUE la résolution # 100-04-2020 soit abrogée.

**117-05-2022**

#### **8.4 - Demande au ministère des Transports - prolongement du trottoir de la 30e Rue - étude de faisabilité**

ATTENDU que la municipalité veut prolonger le trottoir du côté nord de la 30e Rue entre la 28e Rue et la 1re Avenue afin d'augmenter la sécurité des piétons; ATTENDU que la MRC Beauce-Sartigan est mandaté dans ce dossier; ATTENDU que le trottoir serait aménagé à un endroit où le drainage est assuré par un fossé et que des ouvrages de drainages pourraient être nécessaires; ATTENDU qu'une résolution du conseil doit être envoyée au préalable auprès du MTQ;

Il est proposé par Michel Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'envoyer une demande au MTQ pour obtenir les informations nécessaires dans ce dossier.

**118-05-2022**

#### **8.5 - Demande du camping La Roche d'Or pour fourniture temporaire d'eau potable**

ATTENDU que la municipalité a reçu une demande du Camping de la Roche D'Or pour une fourniture temporaire d'eau potable pour la saison 2022; ATTENDU que la municipalité avait desservi le camping en 2021 mais de façon limitée; ATTENDU que le camping estime à plus du double la quantité nécessaire en eau potable pour la saison 2022; ATTENDU que la municipalité ne veut pas mettre en péril l'approvisionnement en eau des résidents;

Il est proposé par Win Le Phan et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter de fournir temporairement en eau potable le Camping de la Roche D'Or et de calculer leur consommation; De les facturer selon le règlement taxation 2022 soit 2\$/m3 plus un montant fixe de 85\$ pour l'été 2022; De les aviser que la Municipalité se réserve le droit de cesser en tout temps, et ce sans préavis, la distribution de l'eau potable.

**119-05-2022**

#### **8.6 - Contrat de fourniture d'enrobé bitumineux - octroi**

ATTENDU que des travaux pour la mise en place de couches d'usure et la réparation de tranchée de pavage suite à des travaux doivent être réalisés dans diverses rues de la municipalité; ATTENDU les soumissions reçues pour la fourniture et la réparation d'asphalte pour 10 tonnes métriques d'asphalte EC-10 (en tranchée pour réparation) et 90 tonnes métriques de EC-10 à la paveuse (couches d'usure); ATTENDU que deux soumissions ont été demandées et reçues;

Il est proposé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit

Pavage Sartigan (soumission no. 22092), pour une somme totale de 23 520 \$, avant les taxes applicables.

**120-05-2022**

#### **8.7 - Contrat de scellement des fissures - octroi**

ATTENDU que des travaux de scellement de fissures par injection sont nécessaires afin de prolonger la durée de vie du pavage réalisé dans les dernières années;

ATTENDU que des demandes de prix ont été faites pour une longueur totale de 2 000 à 3 000 mètres linéaires, et de 3 000 à 4 000 mètres linéaires;

ATTENDU que trois soumissions ont été demandées et deux soumissions ont été reçues;

Il est proposé par Denis Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat de scellement de fissures pour une longueur approximative de 3 000 m.lin. à 4 000 m. lin. à Asphaltek au taux de 2,30 \$ du mètre linéaire pour un coût allant de 6 900\$ à maximum 9 200\$ avant les taxes applicables.

**121-05-2022**

#### **8.8 - Réparation du pont Perrault - mandat de contrôle qualitatif des sols et matériaux - octroi**

ATTENDU que l'ouverture des soumissions pour l'appel d'offres pour le mandat de contrôle qualitatif des sols et matériaux pour le projet de réfection du Pont Perrault a eu lieu le 28 avril 2022;

ATTENDU que M. Martin Roy, ing. de la firme WSP Canada inc. a procédé à l'analyse de la conformité des 3 soumissions reçues et qu'elles sont toutes conformes;

ATTENDU que le gouvernement du Québec participe financièrement à ce projet par le Programme d'aide aux immobilisations du ministère de la Culture, le Programme d'aide financière aux véhicules hors-route - infrastructure et protection de la faune du ministère des Transport et le Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

ATTENDU que le gouvernement du Canada y participe également via le Fonds canadien de revitalisation des communautés de Développement Économique Canada;

Il est proposé par Christian Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité octroi le contrat de contrôle qualitatif des sols et matériaux au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme Englobe pour la somme de 23 944,92\$ incluant les taxes;

QUE le document d'appel d'offres, incluant les addendas, fait partie intégrante du contrat.

**122-05-2022**

#### **8.9 - Réparation du pont Perrault - services professionnels pour surveillance des travaux - octroi**

ATTENDU que l'ouverture des soumissions pour l'appel d'offres public pour la surveillance des travaux du Pont couvert Perrault a eu lieu le 2 mai 2022;

ATTENDU que Pier-Luc Rancourt de la MRC Beauce-Sartigan a procédé à l'analyse de la conformité des soumissions reçues;

ATTENDU que le gouvernement du Québec participe financièrement à ce projet par le Programme d'aide aux immobilisations du ministère de la Culture, le Programme d'aide financière aux véhicules hors-route - infrastructure et protection de la faune du ministère des Transport et le Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

ATTENDU que le gouvernement du Canada y participe également via le Fonds canadien de revitalisation des communautés de Développement Économique Canada;

Il est proposé par Denis Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité octroi le contrat de surveillance des travaux pour la réfection du Pont Perrault au plus bas soumissionnaire conforme, soit CIMA +, pour la sommes de 338 313,94\$ incluant les taxes;

QUE le document d'appel d'offres, incluant les addendas, fait partie intégrante du contrat.

123-05-2022

### **8.10 - Appel d'offres - Contrôle matériaux réfection Rang St-Charles**

ATTENDU le projet de réfection prévu dans le Rang St-Charles;  
ATTENDU qu'un laboratoire est requis pour le contrôle des matériaux;

Il est proposé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser la MRC Beauce-Sartigan à faire des demandes de prix auprès de différentes firmes pour les services de contrôle des matériaux dans le cadre des travaux de réfection dans le Rang St-Charles;  
D'autoriser Mme Audrey Poulin, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, à signer tous les documents pour donner effet à la présente résolution.

### **9 - QUESTIONS DIVERSES**

124-05-2022

#### **9.1 - Contrat de vente entre M. Boucher, Mme Veilleux et la Municipalité**

ATTENDU la résolution no.289-12-2020 concernant l'acquisition au coût de 1 200\$ d'une parcelle de terrain d'une superficie de 325,1 m2 pour l'aménagement d'un fossé sur le lot no 4 974 585 en bordure du rang St-Charles;  
ATTENDU la résolution no 164-07-2021 qui mentionne que les arbres qui devront être coupés pour la réalisation des travaux devront être laissés aux propriétaires en longueur de 8 pieds et déposés sur leur terrain;  
ATTENDU que les élus ont pris connaissance du contrat préparé par Me Denys Quirion, notaire;

Il est proposé par Denis Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :  
De mandater Mme Audrey Poulin, directrice générale et greffière-trésorière par intérim à signer le contrat notarié, en remplacement de Mme Dominique Lamarre, et de signer ledit contrat conjointement avec M. Alain Veilleux, maire.

125-05-2022

#### **9.2 - Nomination de M. Hugues Poulin comme inspecteur municipal par intérim et responsable des travaux publics par intérim**

ATTENDU que le poste d'inspecteur en urbanisme et bâtiment est vacant depuis le 22 avril 2022;  
ATTENDU que le poste de Responsable aux travaux publics est vacant depuis le 28 avril 2022;

Il est proposé par Michel Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents :  
DE nommer M. Hugues Poulin, au titre d'inspecteur en bâtiment et urbanisme par intérim;  
DE nommer M. Hugues Poulin, au titre de responsable des travaux publics par intérim;  
QUE les heures nécessaires lui soit payées avec l'approbation de la directrice générale et greffière-trésorière par intérim.

126-05-2022

#### **9.3 - Modification de l'échelle salariale pour le poste d'opérateur eau potable et eaux usées**

ATTENDU que l'opérateur à l'eau potable et à l'eau usée a demandé un ajustement de son échelle salariale pour le renouvellement de son contrat annuel;  
ATTENDU que les élus ont décidé d'augmenter l'échelle salariale du poste d'opérateur à l'eau potable et à l'eau usée de 2 \$/h rétroactivement au 1er mai 2022;

Il est proposé par Michel Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la nouvelle échelle salariale pour le poste d'opérateur à l'eau potable et à l'eau usée soit adoptée;  
DE demander à Mme Audrey Poulin de préparer le nouveau contrat de travail

de l'opérateur à l'eau potable et à l'eau usée pour la prochaine réunion du conseil;  
QUE la modification salariale soit rétroactive au 1er mai 2022.

#### **9.4 - Renouvellement du contrat de travail de l'opérateur eau potable et eau usée et échelle salariale**

Reporté à la prochaine séance du conseil.

#### **9.5 - Direction générale - bonus annuel**

Reporté à la prochaine séance du conseil.

**127-05-2022**

#### **9.6 - Garage municipal - demande de subvention PRACIM**

ATTENDU que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a mis en place le Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM);  
ATTENDU que dans le cadre de ce programme, la Municipalité pourrait étudier la possibilité de faire une demande d'aide financière pour la seconde phase de rénovation du garage municipal;

Il est proposé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents :  
DE mandater Mme Marie-Soleil Gilbert à titre de représentante autorisée à vérifier les détails du programme et déposer une demande au nom de la Municipalité dans le cadre du projet de phase 2 de rénovation du garage municipal au Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM).

**128-05-2022**

#### **9.7 - Responsable aux loisirs et à la culture - offre d'emploi**

ATTENDU que la ressource en loisirs de la Municipalité a quitté son poste le 9 mars 2022;  
ATTENDU que présentement Mme Sarah Bolduc s'occupe uniquement de la coordination du camp de jour et de la location du centre communautaire;  
ATTENDU que les élus veulent afficher un poste à temps partiel de 10 heures pour une ressource en loisirs;  
ATTENDU que la Municipalité possède une banque d'heures avec le consultant M. Marc-André Paré;

Il est proposé par Christian Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater M. Marc-André Paré consultant de la Municipalité pour afficher un poste de responsable des loisirs à temps partiel.

#### **9.8 - Inspecteur municipal - offre d'emploi**

Reporté à la prochaine séance du conseil.

**129-05-2022**

#### **9.9 - Loisirs et culture**

ATTENDU qu'il y aura du Dek hockey à l'été 2022 pour les enfants du primaire;  
ATTENDU qu'il y a un besoin de deux équipements de gardien de but pour l'organisation de cette activité;  
ATTENDU qu'il en coûterait environ 200\$ par équipement;

Il est proposé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de 2 équipements de gardiens de but pour le dek hockey.

**130-05-2022**

#### **9.10 - Demande au ministère de la Culture - restauration de bien patrimoniaux**

ATTENDU que la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins poursuit ses démarches de recherche de financement pour les travaux de restauration du Pont couvert

Perrault;

ATTENDU que le conseil municipal souhaite demander une aide financière correspondant à 50% du coût total du projet au Ministère de la Culture pour lesdits travaux;

Il est proposé par Win Le Phan et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Mme Audrey Poulin, directrice générale par intérim, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins, la demande d'aide financière au Programme d'aide aux immobilisations du Ministère de la Culture pour les travaux de restauration du Pont couvert Perrault.

131-05-2022

**9.11 - Demande à Unité régionale de loisir et de sport (URLS) de la Chaudière-Appalaches - Soutien aux initiatives en loisirs et en sports**

ATTENDU que la Municipalité souhaite implanter une station active à la halte routière en 2023, laquelle comprendra trottinettes et vélos en location, ainsi qu'une station de réparation de vélo;  
ATTENDU que des aides financières sont requises pour financer le projet;

Il est proposé par Isabelle Paquet et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Mme Marie-Soleil Gilbert, chargé de projet pour la réfection du Pont couvert Perrault à adresser et signer une demande d'aide financière de 2 500\$ à l'URLS-CA pour le projet de la station active.

**9.12 - Demande pour un nouveau droit de circulation pour véhicules QUAD / VTT - 1re Avenue**

La Municipalité a reçu une nouvelle demande de circulation QUAD/VTT pour le sentier d'été et les élus desirant en discuter avec les représentants du Club Vtt Les Jarrets Noirs. Une rencontre sera organisée prochainement pour évaluer les options possibles.

132-05-2022

**9.13 - Vente du 2780-2790, 1re Avenue - promesse d'achat nulle et non avenue**

ATTENDU qu'une promesse d'achat avait été acceptée par la Municipalité pour la vente du 2780-2790, 1re Avenue;  
ATTENDU que le problème d'empiètement du coin du bâtiment municipal dans l'emprise de la 30e Rue ne peut être traité rapidement par le ministère des Transports;  
ATTENDU que la régularisation de cette problématique était l'une des conditions inscrites à la promesse d'achat;

Il est proposé par Michel Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la directrice générale et greffière-trésorière par intérim, Mme Audrey Poulin, à signer le formulaire obligatoire *Modifications* de l'OACIQ qui rend la promesse d'achat nulle et non avenue.

133-05-2022

**9.14 - Autorisation de signature - Fonds régions et ruralité pour la région de la Chaudière-Appalaches, volet 1 - Soutien au rayonnement des régions : travaux de restauration du Pont Perrault**

ATTENDU que le ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation a confirmé une aide financière de 160 102 \$ pour les travaux de réfection du pont couvert Perrault.  
ATTENDU que les accords de principes liant la Municipalité au MAMH sont détaillés dans l'entente jointe aux présentes pour faire partie intégrante de ce procès-verbal.

Il est proposé par et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER Audrey Poulin, directrice générale par intérim à signer tous les documents relatifs à la demande au Fonds Régions et Ruralité comprenant, sans s'y limiter, la convention d'aide financière.

134-05-2022

**9.15 - Autorisation de signature - Entente relative au projet -  
Restauration du Pont Perrault (projet no 450K3202)**

ATTENDU que la Caisse Desjardins du Sud de la Chaudière et le Fonds grand mouvement ont consenti à accorder une aide financière conjointe de 180 000 \$ pour les travaux de réfection du pont couvert Perrault;  
ATTENDU que les accords de principes liant la Municipalité à la Caisse sont détaillés dans l'entente jointe aux présentes pour faire partie intégrante de ce procès-verbal.

Il est proposé par et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER Audrey Poulin, directrice générale par intérim à signer l'entente liant la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins à Desjardins.

135-05-2022

**9.16 - Réseaux sociaux**

ATTENDU que la Municipalité possède une page Facebook " Loisirs Notre-Dame-des-Pins";  
ATTENDU qu'il y a des informations générales pour les citoyens de la Municipalité et non pas seulement du contenu pour les loisirs;  
ATTENDU qu'il n'est pas possible de changer le nom de cette page et qu'on ne peut pas fusionner cette page avec une nouvelle page Facebook;

Il est proposé par Win Le Phan et résolu à l'unanimité des conseillers présents de créer une 2e page Facebook pour la municipalité.

136-05-2022

**9.17 - Représentation à la Cour du Québec - Petites créances**

ATTENDU que la Municipalité a reçu une convocation à une audience à la Cour du Québec - division petites créances;  
ATTENDU que le dossier sera pris en charge par notre assureur MMQ;  
ATTENDU qu'il y a lieu de nommer un représentant pour la Municipalité;

Il est proposé par Denis Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater M. Hugues Poulin comme représentant de la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins.

**9.18 - Comité des loisirs - Fête des voisins**

Stephane Auclair mentionne qu'une demande a été faite au comité des loisirs pour que l'activité Fête des voisins et vente de garage soit organisée et que ledit comité nous reviendra lors d'une prochaine réunion à ce sujet.

137-05-2022

**10 - CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Win Le Phan et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée.

Fermeture à 20 h 54.

\_\_\_\_\_  
Alain Veilleux  
Maire  
par intérim

\_\_\_\_\_  
Audrey Poulin  
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Alain Veilleux, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Alain Veilleux  
Maire

